

50/51°
NORD

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Le premier enjeu de tout système de santé, ce sont les hommes : pour soigner, il faut des professionnels avant d'avoir recours à des équipements. Or, dans de plus en plus de lieux en France, les professionnels de santé manquent : dans le Nord - Pas-de-Calais, le déficit est tel que l'on parle de pénurie. Pourtant, il y a actuellement en France plus de médecins, de sages-femmes, d'infirmiers en exercice que dans les années 70.

Mais leur mode de travail a changé. De même que leur répartition sur le territoire : il y en a beaucoup plus ici - dans les grandes villes - et de moins en moins ailleurs - sur les territoires ruraux et dans certaines zones péri-urbaines.

Cette situation est préoccupante car le manque de professionnels s'aggrave et va continuer de s'aggraver au moins jusqu'en 2020.

“ POURQUOI UNE PENURIE ? ”

PLUS DE BESOINS DE SANTÉ

Le besoin de santé - actes de soins et de prévention - a augmenté, à la suite de l'élévation du niveau de vie et de l'expansion de la couverture maladie (sécurité sociale, mutuelles et CMU).

Ces besoins devraient encore s'accroître entre autres choses à cause du vieillissement de la population et de l'apparition de nouveaux métiers de la santé qui répondront à de nouveaux besoins.

DES MODES D'EXERCICE MÉDICAL DIFFÉRENTS

Parallèlement, les médecins ont commencé comme d'autres, à travailler autrement, pour obtenir des conditions de vie plus agréables ; leur activité s'est réduite.

L'augmentation de la lourdeur et de la technicité des actes a engendré une augmentation des ressources humaines. À cela s'ajoute la spécialisation de nombreux actes et la multiplication des spécialités.

Or, la France commence à supporter le choc démographique généré par le départ massif à la retraite des générations de l'après-guerre.

Marquée dès 2006 en France, cette difficulté ne peut être totalement comblée par l'arrivée de plus jeunes, le temps nécessaire à leur formation est long (de 4 à 12 ans) dans la majeure partie des cas.

BIENTÔT MOINS DE PROFESSIONNELS

Il en résulte une décroissance, notablement plus marquée chez les actifs les plus diplômés, dont les professionnels de santé qui comptent beaucoup de « 50 ans et plus ».

Les effectifs des professions médicales (médecins mais aussi sages-femmes et chirurgiens dentistes) et paramédicales (infirmières, aides soignantes), devraient fortement diminuer tandis que de nouveaux types d'emploi « de santé » s'avèreront nécessaires (agents de prévention, coordinateurs d'actions locales, responsables de réseaux de soins...).

25 500 EMPLOIS À CRÉER DANS LA RÉGION

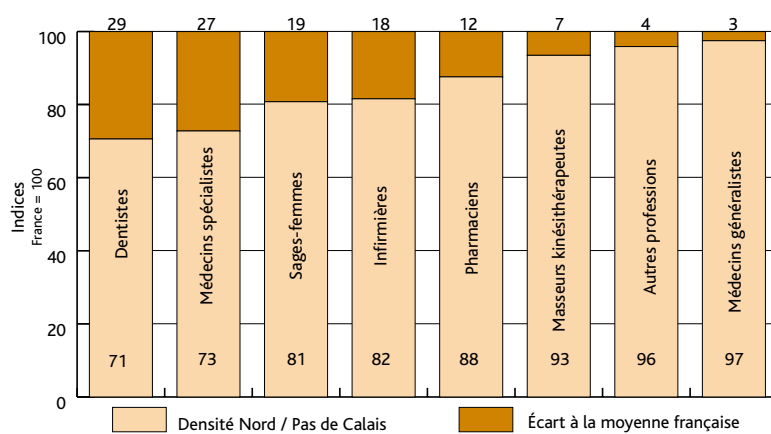
Ce mécanisme laisse prévoir la nécessité de créer au moins 25 500 emplois dans le domaine de la santé pour la seule région Nord - Pas-de-Calais d'ici 2020.

“ UNE CRISE PO DANS UNE REGI

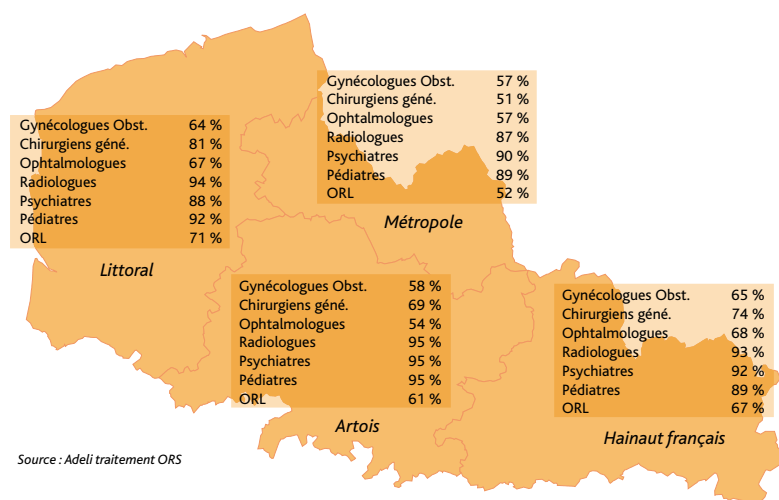
LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS SOUFFRE AUJOURD'HUI D'UN DÉFICIT D'ENCADREMENT

dans tous les secteurs et la santé n'y échappe pas. Les professions les plus rares, par rapport aux moyennes de la France, sont les dentistes, les médecins spécialistes de ville ou exerçant à l'hôpital ou en clinique, les sages-femmes, les infirmières et les pharmaciens. Ceci pose des problèmes évidents pour le bon recours aux soins de la population.

C'est un paradoxe pour l'une des plus importantes régions urbaines de France. Bien que courante, l'idée que les déficits en professionnels de santé touchent uniquement les zones rurales peu peuplées est en effet inexacte.



CESSATIONS D'ACTIVITÉ DUES AUX DÉPARTS EN RETRAITE D'ICI 2020 DANS LES BASSINS DE VIE



UR DEMAIN ON SOUS DOTÉE”

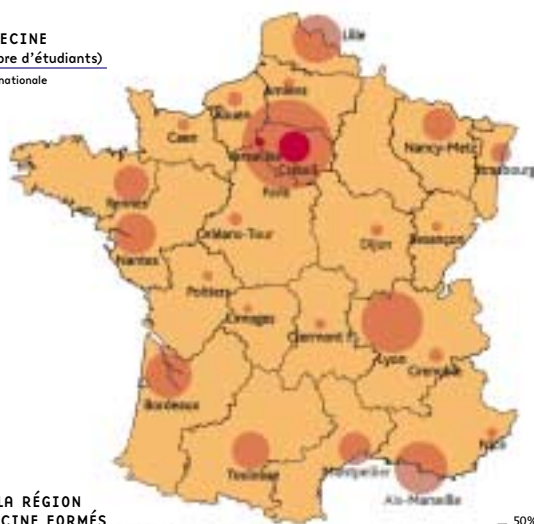
D'ICI 2020, JUSQU'À 40 % DE SPÉCIALISTES EN MOINS DANS LA RÉGION...

Demain, c'est-à-dire en 2020, la région comptera 20 % de médecins de moins qu'aujourd'hui. Pour les praticiens spécialistes, cette diminution représentera -30 %, voire jusqu'à -40 % pour certaines disciplines comme la psychiatrie. La métropole lilloise devrait bien résister à cette raréfaction, mais le Littoral, le Hainaut ou l'Artois, risquent d'être trop fortement démunis. Les départs à la retraite vont s'accroître, et l'importante capacité de formation de la région ne pourra rétablir un équilibre.

... MALGRÉ UNE FORTE CAPACITÉ DE FORMATION DES MÉDECINS

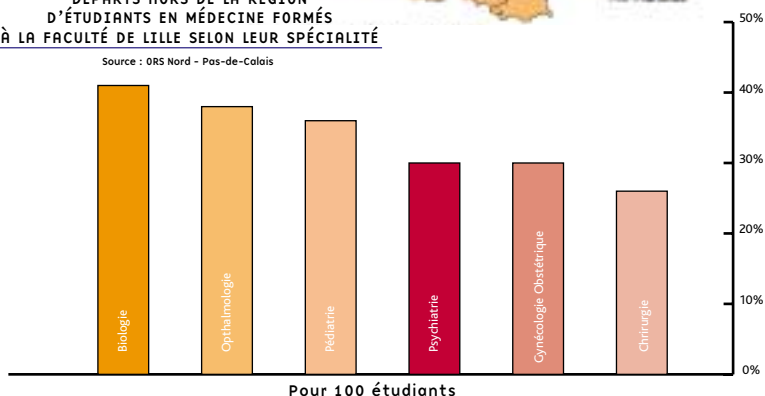
La Faculté de médecine de Lille est en effet la 4^e de France en nombre d'étudiants après Paris, Lyon et Aix-Marseille, ce qui en fait un pôle solide et reconnu. Elle dispose cependant de beaucoup moins d'enseignants : en deuxième année d'études médicales par exemple, pour encadrer 100 étudiants, la Faculté de Lille dispose de 67,3 enseignants en médecine contre 188 professeurs à Toulouse. Il en résulte que les étudiants de la région réussissent moins bien le concours national de l'internat, dont les places lilloises sont prises par des étudiants d'autres régions, qui une fois diplômés, repartent s'installer dans leur région d'origine.

LES FACULTÉS DE MÉDECINE
(le cercle est proportionnel au nombre d'étudiants)
Source : ministère de l'Éducation nationale



**DÉPARTS HORS DE LA RÉGION
D'ÉTUDIANTS EN MÉDECINE FORMÉS
À LA FACULTÉ DE LILLE SELON LEUR SPÉCIALITÉ**

Source : ORS Nord - Pas-de-Calais



“ LES LEVIERS D'ACTION ”

FORMER PLUS DE PROFESSIONNELS

Dès aujourd'hui, il faut ouvrir plus largement les cycles de formation en santé : augmenter le nombre de places dans les écoles paramédicales et le numerus clausus qui fixe le nombre maximum d'étudiants admissibles dans les facultés de médecine. L'Etat vient d'engager ce processus, dont les effets ne se feront pas immédiatement sentir.

OFFRIR DE BONNES CONDITIONS D'EXERCICE...

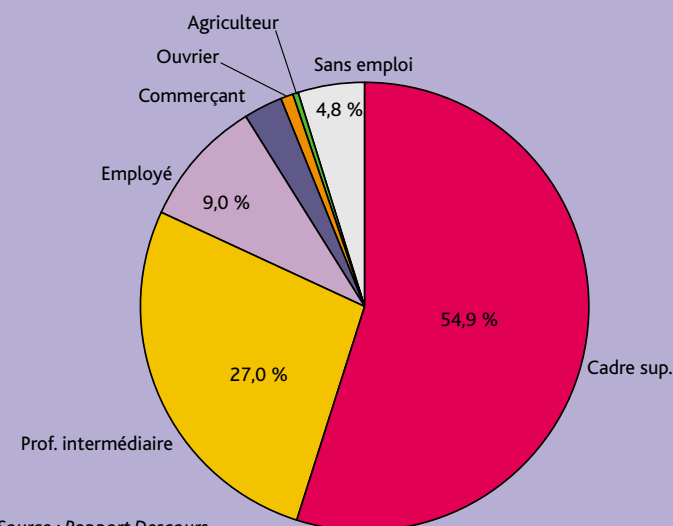
Travailler sur les conditions d'exercice qu'on peut offrir aux professionnels de santé dans la région constitue une autre priorité. La qualité et la proximité d'un centre hospitalier doté d'un véritable service d'urgence sont deux facteurs favorisant leur installation. Par ailleurs, il faut pouvoir garantir aux professionnels leur sécurité lors des visites à domicile ou lors des gardes : des dispositifs d'accompagnement ou d'exercices collectifs peuvent répondre à cette préoccupation.

... ET UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

Soucieux comme chacun de leur qualité de vie, les professionnels de santé choisissent leur lieu d'exercice également en fonction de leur mode de vie quotidien et familial. Ils sont plus attentifs à l'attractivité des agglomérations et des petites villes en milieu rural qu'aux éventuelles primes à l'installation qui pourraient leur être proposées. Car les professionnels de santé ne s'installent pas seuls : ils ont des conjoints diplômés qui recherchent du travail qualifié. La qualité de l'offre des modes de gardes et des activités et loisirs pour les enfants constitue en conséquence aussi une préoccupation pour les couples actifs. Pour ces raisons économiques et familiales, de moins en moins de médecins choisissent d'exercer en campagne ou dans des communes en difficulté, où l'emploi et les loisirs sont moins développés.

... PAR DES POLITIQUES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT

Pourtant la qualité du cadre de vie est un facteur déterminant dans l'installation des professions de santé. Ceci est vrai entre les régions et au sein même des régions. Attirer et conserver des professionnels de santé dans le Nord - Pas-de-Calais repose donc également sur le dynamisme des politiques publiques en matière économique, sociale, culturelle, et d'aménagement en tout point du territoire régional.



Source : Rapport Descours

3 questions à : JEAN-LOUIS SALOMEZ

Professeur de Santé Publique, Président de L'ORS Nord - Pas-de-Calais

Vous avez mis au jour le déficit de professionnels de santé dans notre région depuis 10 ans : pourquoi a-t-il fallu autant de temps pour que cette préoccupation soit partagée ?

L'important n'est pas d'avoir raison mais de l'avoir au bon moment ! Nous avons en effet montré dès 1993 l'importance du déficit dans la région et nous avons prévu, par un modèle de projection, la situation actuelle et celle qui est prévue à l'horizon 2020.

La moindre médicalisation de la région est connue depuis le début du XX^e siècle mais cette situation n'a été analysée comme un déficit que depuis une dizaine d'années dans nos études et depuis peu par les institutions tant était fort le discours sur l'excès de médecins en France. Pendant longtemps la profession elle-même était malthusienne et il a fallu la conjonction de plusieurs phénomènes pour que ce déficit soit enfin reconnu : les délais de rendez-vous insupportables dans certaines spécialités, les difficultés de fonctionnement des établissements de soins publics et privés et les difficultés dans le monde libéral pour trouver des remplaçants ou des successeurs.

Pour les professions médicales, comment la situation va-t-elle évoluer ?

À priori, les déficits actuels devraient se pérenniser et même s'amplifier dans les 20 ans malgré le relèvement du numerus clausus à l'entrée des études de médecine. Si les tendances actuelles se maintiennent, ce déficit devrait surtout toucher les spécialistes libéraux et particulièrement certaines spécialités déjà déficitaires comme la psychiatrie, l'anesthésie, l'ORL, l'ophtalmologie, et s'installer dans des disciplines comme l'obstétrique ou la chirurgie générale. L'hôpital devrait également connaître durablement de tels déficits, mais les tendances actuelles montrent qu'il devrait mieux s'en tirer à l'horizon 2020. Cette situation est aggravée dans notre région, qui était déjà déficitaire, par le fait que de très nombreux postes d'internes sont occupés par des étudiants venant d'autres régions qui ont donc tendance à fuir le Nord - Pas-de-Calais à la fin de leurs études. Cette fuite est de l'ordre de 30 % et n'est pas compensée car notre région attire peu de médecins venus de l'extérieur.

Quelles sont selon vous les cartes que le Nord - Pas-de-Calais doit jouer d'ici 10 ans pour attirer et conserver des professionnels de santé ?

Il faut bien sûr des mesures de fond comme l'augmentation des flux de formation de médecins. Ces mesures ne suffiront cependant pas et il nous faudra imaginer de nouveaux modes d'organisation et de pratique de la profession, comme par exemple la mise en commun de praticiens entre établissements de soins, la requalification de la médecine générale (qui est moins déficitaire) qui s'est vue amputer de certaines pratiques au profit des spécialistes, le développement de nouveaux métiers de la santé venant compléter ou seconder les médecins ou encore le transfert de certains actes vers les professions paramédicales.